

Descriptif des différents enseignements optionnels disponibles en classe de 2^{nde}

1 Enseignement général au choix parmi :

Langues et cultures de l'antiquité (latin ou grec)

Les programmes de Langues et cultures de l'Antiquité au lycée s'inscrivent dans la continuité des programmes mis en œuvre au collège (cycle 4), qu'ils prolongent et approfondissent. Ils visent à présenter la littérature et la culture antiques, d'une part, médiévales, modernes et contemporaines, d'autre part, afin de permettre aux élèves d'aujourd'hui de mieux se comprendre et de mieux se situer dans le monde.

Langue vivante C (étrangère ou régionale)

La Langue vivante C (LVC) offre à chacun l'occasion d'élargir son répertoire linguistique dans une palette diversifiée qui fait toute leur place aux langues moins présentes en LVA et LVB. L'élève qui entreprend l'étude d'une troisième langue vivante étrangère ou régionale manifeste souvent pour celle-ci un intérêt personnel particulier, déterminé par ses acquis scolaires antérieurs, parfois par son histoire familiale, ou par sa curiosité intellectuelle.

Arts

(au choix parmi arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou histoire des arts ou danse ou musique ou théâtre)

Les enseignements optionnels conduisent les élèves à percevoir et apprécier le rôle, la valeur et la vitalité des arts dans les sociétés du passé comme dans le monde actuel. Ils leur offrent la possibilité de développer, par la rencontre des œuvres et des artistes, un regard sensible, éclairé et critique sur le monde, d'affiner leur jugement esthétique, d'acquérir des compétences et connaissances techniques, artistiques et culturelles dans chacun des domaines artistiques proposés. Ils visent également à susciter le plaisir que procurent la pratique artistique dans la pluralité de ses formes, la découverte, la création, l'étude, la recherche et la réflexion sur les œuvres d'hier et d'aujourd'hui.

- **Cinéma-audiovisuel**

L'enseignement de cinéma-audiovisuel en classe de seconde engage l'élève dans une démarche de découverte d'une pratique et d'une culture cinématographiques et audiovisuelles. Prenant en compte la dimension contemporaine et patrimoniale de ce domaine, il met en lumière les procédés d'expression et les processus créatifs du cinéma en lien avec un public et les métiers qu'il recouvre. Fondé sur une démarche de projet, cet enseignement permet à l'élève de découvrir l'analyse des écritures en images et en sons, de s'initier à leur production et d'apprécier leur spécificité artistique et culturelle.

- **Danse** (Aucun prérequis technique et culturel n'est exigé pour suivre l'enseignement optionnel de danse en classe de seconde)

L'enseignement optionnel vise à vivre et explorer des pratiques plurielles en danse et les étapes du processus de création artistique, développer des connaissances sur le spectacle vivant : les œuvres, les métiers et les lieux et développer une pensée réflexive sur ses prestations et sur les pratiques chorégraphiques.

- Musique

Cet enseignement, qui est une éducation musicale, s'appuie sur la conduite de projets musicaux successifs permettant de faire de la musique, de travailler ses formes et ses langages en mobilisant des techniques plus abouties et des connaissances nouvelles.

- Théâtre

Au collège, l'élève a abordé le théâtre à partir de la littérature dramatique. L'enseignement optionnel vise une approche à la fois plus globale et plus artistique du théâtre à partir de la scène et de la pratique du jeu de l'élève. Ainsi, il développe conjointement la sensibilité et la réflexion, l'imagination et le savoir.

- Arts plastiques

Cet enseignement s'inscrit dans la continuité de celui du collège. Il poursuit le développement des compétences et des savoirs travaillés au cycle 4 et en introduit de nouveaux. Il permet de développer une pratique plastique plus autonome, ambitieuse et aboutie. Mobilisant des situations variées, suscitant des approches diversifiées, il engage les élèves dans une dynamique d'expérimentation, d'exploration, de recherche et d'invention. Encourageant les projets individuels et collectifs, il suscite des expériences sensibles avec la création artistique et nourrit la réflexion sur l'art.

- Arts du cirque

L'enseignement optionnel d'arts du cirque prend en considération les formes de cirque du monde entier et de toutes les époques. Il aborde le cirque comme un art à part entière, autant dans ses formes classiques que contemporaines, et propose notamment une réflexion sur la place singulière qu'il occupe dans l'imaginaire humain et sur le rôle qu'il joue dans les sociétés. Cet enseignement est fondé sur une complémentarité étroite et constante entre la pratique, l'expérimentation des disciplines circassiennes et l'étude des formes, l'analyse de spectacles et l'étude historique et culturelle du cirque.

- Histoire des Arts

L'histoire des arts apprend aux élèves à voir, à entendre, à expérimenter sensiblement les œuvres et les formes artistiques, afin de mieux penser le monde qui les entoure et de devenir des citoyens autonomes et critiques dans une société saturée d'images, de sons, et de traces du passé, dont ils seront les dépositaires.

Écologie, Agronomie, Territoires et Développement durable

Cet enseignement d'exploration a pour objet de sensibiliser les élèves au développement durable. A travers de nombreuses visites et des travaux en groupe, les élèves vont découvrir un territoire sous tous ses aspects : biodiversité, agro-écologie, histoire, population, économie, paysages, ...

L'enseignement s'adresse donc à tous les élèves soucieux d'écologie, de préservation des espèces et des milieux naturels.

E.P.S. (Éducation Physique et Sportive)

L'enseignement optionnel d'Éducation physique et sportive (EPS) s'inscrit dans le parcours de formation du lycéen sur les trois années du cursus. Il prolonge l'enseignement commun en offrant la possibilité à l'élève d'enrichir ses expériences corporelles grâce à l'approfondissement de pratiques physiques, sportives, artistiques (PPSA) ou à la découverte de nouvelles.

1 Enseignement technologique au choix parmi :

Management et gestion :

Cet enseignement a pour finalité de donner aux élèves les connaissances de base pour une approche réfléchie du management et des sciences de gestion leur permettant de situer les pratiques des organisations par rapport à des enjeux fondamentaux de société, de cohésion sociale, de solidarité et de réalisation de projets tant individuels que collectifs.

Le management est le gouvernement des organisations. Il consiste à orienter l'action collective en tenant compte de l'environnement. Il a une dimension stratégique - la définition des buts de l'organisation - et une dimension éthique, notamment à travers la responsabilité sociale des entreprises.

Les sciences de gestion étudient le fonctionnement des organisations. En analysant les ressources internes et l'environnement, elles apportent au management des connaissances sur les dimensions humaine et technologique des organisations.

Santé et social :

L'enseignement « Santé et social » a pour finalité de permettre aux élèves d'explorer des questions de société relevant du champ de la santé et du social. Il a pour objectif de faire découvrir les questions sociales et de santé au niveau des individus et de la société, d'expliquer comment les territoires sont organisés pour offrir des prestations et des services à l'individu, aux groupes sociaux, à la population.

Il offre la possibilité d'envisager une poursuite d'études dans les secteurs médical, médico-social et social. Cet enseignement contribue à la formation civique des élèves par une meilleure compréhension des enjeux sociaux, environnementaux et de santé.

Biotechnologies :

L'enseignement optionnel de biotechnologies en seconde propose de faire découvrir les différents domaines d'application, les pratiques au laboratoire et les secteurs d'activités professionnelles. Les biotechnologies offrent un extraordinaire potentiel d'innovation pour l'Homme au sein de son environnement et représentent un important enjeu économique. Elles soulèvent de nombreuses questions éthiques parce qu'elles concernent la société et engagent le citoyen. Les biotechnologies combinent de nombreuses disciplines scientifiques appliquées et fondamentales dans les domaines de l'environnement, la santé, la recherche et l'industrie. À ce titre, elles doivent être appréhendées dans toute leur complexité, à la fois scientifique, technologique et sociétale.

Sciences et laboratoire :

A travers une pratique soutenue d'une démarche scientifique dans le cadre d'activités de laboratoire, l'enseignement optionnel sciences et laboratoire vise à susciter chez l'élève le goût de la recherche, à développer son esprit critique, son esprit

d'innovation. Il vise aussi, dans le cadre d'un travail collaboratif, à lui faire découvrir ses capacités à construire un projet qui répond à une problématique en insistant particulièrement sur l'observation et la mesure. Cela passe par le choix et la maîtrise des instruments et des techniques de laboratoire, puis par l'exploitation des résultats. La pratique expérimentale est privilégiée dans cet enseignement.

Sciences de l'ingénieur :

L'enseignement optionnel sciences de l'ingénieur (SI) engage les élèves dans la démarche scientifique en leur proposant de participer à des « défis » technologiques nécessitant la réalisation d'expérimentations à caractère scientifique. Les élèves découvrent ainsi les relations entre les sciences et les solutions technologiques dans un contexte contraint par des exigences socio-économiques et environnementales.

Création et innovation technologiques :

L'enseignement optionnel création et innovation technologiques (CIT) a pour objet de faire découvrir aux élèves les processus de conception des produits en utilisant une démarche de création. Il permet de comprendre, en participant à des projets technologiques, en quoi la créativité est indispensable au développement de produits innovants.

Création et culture design :

L'enseignement optionnel technologique de création et culture design permet une approche théorique, pratique et sensible des champs de la création appliquée. Les élèves développent des compétences et une culture de la conception et de la création en se confrontant aux univers complexes du design et des métiers d'art. Cet enseignement sensibilise aux outils, aux méthodes et aux savoirs fondamentaux, utiles notamment à la préparation du cycle terminal du baccalauréat Sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A).